

Les Mardis du quai Voltaire

L'agriculture et l'alimentation sont-elles encore une priorité pour l'Europe?

Mardi 23 avril 2018

en duplex avec les Agros de Normandie

Débat sur une Politique agricole commune (PAC) en crise dans la transition environnementale. Cette transition suppose une vision commune de l'agriculture de demain, soutenue par des engagements budgétaires. Ecartelée par des Etats membres rebelles, l'Union européenne peine à assumer les responsabilités nouvelles de sa PAC.

Intervenants :

- **Pascal Verdeau**, (modérateur) rédacteur en chef, France Télévision à Bruxelles.
- **Karine Gloarec-Maurin**, députée européenne (élue en 2018, groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates, membre des Commissions de l'agriculture et du budget du Parlement européen).
- **Jacques Morineau**, agriculteur (GAEC en Vendée), membre du réseau CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), président de la plateforme "Pour une autre PAC" (cf. tribune Le Monde 22 février 2019).
- **Joao Pacheco**, ancien directeur général adjoint de l'Agriculture à la Commission européenne, ancien ambassadeur de l'U.E. au Brésil, membre du think tank "Farm Europe".
- **Jean-Marie Seronie**, membre de l'Académie de l'Agriculture, auteur de l'essai "PAC et mondialisation : une politique européenne encore commune?", Paris, éditions Quae, 2018.

Points retenus :

Faits marquants de l'histoire de la Politique agricole commune (PAC) (propos liminaires de Pascal Verdeau):

Après les années de disette d'après-guerre, l'objectif était l'autosuffisance alimentaire et le soutien aux exploitations familiales par les prix d'intervention. La politique des "structures" a accompagné la disparition du tiers des exploitations entre 1970 et aujourd'hui.

En 2003, les aides sont "découplées", distribuées dès lors indépendamment de la production.

Sous l'influence des consommateurs devenus plus aisés, le débat s'est intéressé à une alimentation durable et au bien-être animal. Aujourd'hui, les agriculteurs sont critiqués sur ce sujet et sur la pollution qu'on leur reproche.

La Commission s'inscrit dans les "Objectifs du développement durable" (Agenda 2030) adoptés par l'ONU en 2015.

Pour J-M Seronie, la plus importante réforme fut celle qui, en 1992, mit fin aux interventions sur les marchés et introduisit les aides directes aux agriculteurs.

Les intervenants redoutent la proposition 2018 de réforme du commissaire Phil Hogan. Dans la subsidiarité accrue, ils voient les risques de fragmentation et de renationalisation de la PAC, et l'abandon de ce qu'elle représente de commun. Le Parlement a manqué de temps (des milliers d'amendements) pour parvenir à un vote en plénière avant les élections (mai 2019). Mme Gloarec-Maurin et M. Pacheco s'inquiètent donc du sort de la PAC après les élections. J-M Seronie souligne le paradoxe d'un budget diminué en pleine transition écologique.

Pour J. Morineau (cf. les 12 priorités de "Pour une autre PAC" et Le Monde, tribune du 22 février 2019 prônant la généralisation de l'agroécologie), l'objectif commun demeure le maintien de l'emploi en milieu rural, raison pour laquelle la PAC doit soutenir les exploitations familiales. La transmission des grandes exploitations, observe-t-il, est devenue difficile compte tenu des capitaux en jeu, tandis que l'agriculture durable repose sur la diversification et la rotation des cultures, intégrant l'élevage et les pâtures, ce qui convient à l'agriculture familiale. L'agriculture durable n'est selon lui pas moins productive que l'agriculture conventionnelle utilisant les produits chimiques de synthèse.

En réponse à des questions, Mme Gloarec-Maurin évoque les marges considérables d'accroissement possible des ressources propres de l'U.E. (taxe sur les transactions financières, taxation des pollueurs, GAFA ...) mais sur lesquelles les Etats membres ne s'accordent pas.

Armand Rioust de Largentaye (P 69)